

LUNDI 9 JANVIER 2017

Remise des Prix de thèse 2015 de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Vendredi 16 décembre 2016, l'Université Jean Moulin Lyon 3 a décerné ses Prix de thèse 2015, chacun doté d'une subvention de 4 000 €, dans les trois domaines suivants : Droit, Sciences humaines et Sciences de gestion.

En Droit, deux lauréates ont été désignées : **Ariane GAILLIARD**, pour sa thèse sur « Les fondements du droit des sépultures », soutenue le 10 décembre 2015 (Directrice de thèse : Madame Blandine MALLET-BRICOUT - Équipe de droit privé), et **Fanny TARLET**, pour sa thèse sur « Les biens publics mobiliers », soutenue le 11 décembre 2015 (Directrice de thèse : Madame Sylvie CAUDAL – Institut d'études administratives).

En Sciences humaines, **Émeline COMBY** a été distinguée pour sa thèse intitulée « Pour qui l'eau ? Les contrastes spatio-temporels des discours sur le Rhône (France) et le Sacramento (États-Unis) », soutenue le 1^{er} décembre 2015 (Directeur de thèse : Monsieur Hervé PIEGAY – Centre de recherches en géographie et aménagement).

En Sciences de gestion, a été récompensée **Noémie DOMINGUEZ**, pour sa thèse intitulée « Internationalisation des PME et déploiement des stratégies tête-de-pont », soutenue le 2 juillet 2015 (Co-directrices de thèse : Mesdames Ulrike MAYRHOFER & Catherine MERCIER-SUISSA – Centre de recherche Magellan).

Les quatre lauréates ont été récompensées lors d'une cérémonie à la Manufacture des Tabacs en présence de Jacques COMBY, Président de l'Université, et de Peter WIRTZ, Vice-président chargé de la Recherche. Ces derniers ont tenu à saluer la « grande qualité des travaux » réalisés par « de brillants docteurs et avec des directeurs de thèse tout aussi brillants » et à souligner qu'une fois docteur, « on est docteur à vie ».

Créés en 2005, les Prix de thèse de l'Université Jean Moulin Lyon 3 sont décernés par la Commission Recherche réunie sous la présidence du Vice-président chargé de la Recherche. Elle désigne les lauréats après étude des propositions remises par un jury composé de membres des écoles doctorales de l'Université et de personnes externes, ce jury ayant examiné une liste de thèses, proposées par les directeurs ou correspondants des écoles doctorales, selon plusieurs critères comme l'originalité et le côté novateur du sujet, la qualité de la rédaction de la thèse ou l'excellence de la soutenance.

Photo en pièce jointe : Ariane GAILLIARD, Noémie DOMINGUEZ, Jacques COMBY, Émeline COMBY, Fanny TARLET (premier rang, de gauche à droite) ; Blandine MALLET-BRICOUT, Ulrike MAYRHOFER, Peter WIRTZ, Hervé PIEGAY, Sylvie CAUDAL (second rang, de gauche à droite).